

Soutien au SPIP de Bordeaux

Ce 5 mai 2021, un nouveau féminicide est survenu à Mérignac provoquant une profonde émotion auprès de la population que nous ne pouvons que partager. Nos pensées vont à la famille et aux proches de la victime.

Suite à cette tragédie, le Ministre de l'Intérieur et le Garde des Sceaux ont décidé conjointement de diligenter une inspection visant les différents professionnels concernés, afin d'examiner l'efficacité de la prise en charge de cette situation et les suites données au dépôt de plainte du 16 mars 2021.

Sans attendre les premiers résultats de cette inspection, certains ont cru bon de tirer des conclusions hâtives remettant en question la prise en charge du SPIP sans aucun élément probant et alors que rien ne le justifie.

Pour le SNEPAP-FSU, notre collègue de l'ALIP de Bordeaux n'a commis aucune faute lors de cette prise en charge. Il ne peut lui être fait grief d'un quelconque manquement dans le cadre de ce suivi et nous ne doutons pas que l'inspection le démontrera dans les jours à venir.

En tant que professionnels de la probation, nous cherchons toujours à mettre en œuvre la prise en charge la plus adaptée à nos publics, parfois difficiles. Cependant, la récidive que nous redoutons tant ne peut pas toujours être évitée en raison de la dimension humaine contenue dans la spécificité de nos métiers.

Le SNEPAP-FSU apporte tout son soutien à notre collègue ainsi qu'à l'ensemble de nos collègues du SPIP de la Gironde, qui connaissent des heures si difficiles.

Face à l'ampleur des événements et de l'acharnement à vouloir trouver un responsable dans nos rangs, le SNEPAP-FSU attend du Directeur de l'Administration Pénitentiaire et les services de la DAP un soutien sans réserve envers notre collègue et une prise de parole publique à cet effet. En outre, le SNEPAP-FSU sera extrêmement vigilant sur les suites données par l'inspection et leurs conclusions car le SPIP ne peut pas être le bouc émissaire tout désigné comme certains le souhaitent !

Paris, le 7 mai 2021